

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET : Décisions prises par le Maire par voie de délégation du Conseil Municipal

Par délibération n° 2001/368 du 2 avril 2001, le Conseil Municipal m'a autorisé à prendre, par délégation, les décisions qui relèvent de sa compétence et dans les matières indiquées à l'article L 122-20 du Code des Communes publié par décret n° 2001/579 du 29 juin 2001 au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie n° 7561 du 26 Juillet 2001.

En application des dispositions de l'article L 122-21 (alinéa 3) dudit code, je rends compte au Conseil Municipal des décisions que j'ai été amené à prendre par délégation durant la période du 1^{er} octobre 2005 au 31 décembre 2005 inclus.

I. - DECISIONS DE FIXER LES TARIFS DES DROITS DE VOIRIE, DE STATIONNEMENT, DE DEPOT TEMPORAIRE SUR LES VOIES ET AUTRES LIEUX PUBLICS, ET, D'UNE MANIERE GENERALE, DES DROITS PREVUS AU PROFIT DE LA COMMUNE QUI N'ONT PAS UN CARACTERE FISCAL
(Article L 122-20 – alinéa 2)

- Par arrêté n° 2005/1488 du 24 novembre 2005, il a été autorisé la location à la SARL AQUARAMA d'une parcelle municipale dépendant du domaine public communal, d'une superficie d'un are 40 ca, sise rue de Sébastopol, pour la période allant du 1^{er} mai 2005 au 31 décembre 2005, moyennant une redevance de 396.900 F/CFP l'are/an.
- Par arrêté n° 2005/1531 du 6 décembre 2005, il a été autorisé l'installation par la Société Instant Détente Distrib' d'un distributeur-monnayeur de boissons et de produits alimentaires au Centre Funéraire de la Ville de Nouméa pour une durée d'un an à compter du 1^{er} décembre 2005 renouvelable par tacite reconduction, moyennant une redevance trimestrielle de 7.500 F/CFP.
- Par convention n° 2005/1574 du 15 décembre 2005, il a été autorisé l'occupation temporaire, à titre gratuit, par la Calédonienne des Services Publics (CSP) d'une partie du domaine public communal située à Ducos, rue Ampère, d'une superficie de 17 ha 99 ares, pour une durée de 30 ans à compter du 1^{er} juillet 2005, pour l'aménagement d'un centre de tri et de transit.

II. - DECISIONS DE PROCEDER A LA REALISATION DES EMPRUNTS DESTINES AU FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS PREVUS PAR LE BUDGET ET DE PASSER A CET EFFET LES ACTES NECESSAIRES (Article L 122-20 – alinéa 3)

- Par arrêté n° 2005/1540 du 8 décembre 2005, il a été décidé de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations un prêt projet urbain, pour un montant total de 576.246.000 F/CFP, pour une durée de 15 ans, au taux d'intérêt actuariel annuel de 3,20 %, destiné à financer des opérations d'équipements publics de proximité, d'équipements publics majeurs, d'acquisition foncière, d'infrastructures et d'aménagements ainsi que des commerces et services marchands aux particuliers.
- Par arrêté n° 2005/1576 du 16 décembre 2005, il a été décidé de contracter auprès de la Caisse d'Epargne de Nouvelle-Calédonie un prêt, pour un montant total de 585.000.000 F/CFP, pour une durée de 8 ans, destiné à des remboursements d'emprunts.

III. - DECISIONS DE PRENDRE TOUTE DECISION CONCERNANT LA PREPARATION, LA PASSATION, L'EXECUTION ET LE REGLEMENT DES MARCHES DE TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE SERVICES QUI PEUVENT ETRE REGLEMENTAIREMENT PASSES DE GRE A GRE (Article L 122-20 – alinéa 4)

- Par arrêté n° 2005/1316 du 7 octobre 2005, il a été autorisé la passation d'un marché de gré à gré avec la Société CERRETI et Fils pour la réfection des trottoirs rues Porcheron et du Docteur Lescour, pour un montant de 10.888.360 F/CFP.
- Par arrêté n° 2005/1320 du 11 octobre 2005, il a été autorisé la passation d'un marché de gré à gré avec la Société SEPAC pour l'équipement en éclairage public des rues Artigue-Laplagne aux Portes-de-Fer, pour un montant de 6.830.339 F/CFP.
- Par arrêté n° 2005/1335 du 18 octobre 2005, il a été autorisé la passation d'un marché de gré à gré avec la Restauration Française SA pour la fourniture de repas aux sapeurs pompiers, au prix unitaire de 719 F/CFP pour le déjeuner et de 719 F/CFP pour le dîner.
- Par arrêté n° 2005/1336 du 18 octobre 2005, il a été autorisé la modification de l'arrêté n° 2005/1316 du 7 octobre 2005 autorisation la passation d'un marché de gré à gré avec la Société CERRETI et Fils pour la réfection des trottoirs rues Porcheron et du Docteur Lescour, pour un montant de 10.888.360 F/CFP.
La modification porte sur le montant du marché qui est de 10.188.360 F/CFP au lieu de 10.888.360 F/CFP.
- Par arrêté n° 2005/1532 du 6 décembre 2005, il a été autorisé la passation d'un marché de clientèle de gré à gré pour la fourniture de matériels radioélectriques pour l'année 2005.
- Par arrêté n° 2005/1572 du 15 décembre 2005, il a été autorisé la passation d'un marché de gré à gré avec la SARL Le Repos des Lacs pour le traitement des carcasses d'animaux euthanasiés, au prix unitaire des prestations de 2.500 F/CFP.

- Par arrêté n° 2005/1573 du 15 décembre 2005, il a été autorisé la passation d'un marché de gré à gré avec la Restauration Française SA pour la fourniture de plateaux repas pour les centres de loisirs et les chantiers découverte et d'insertion pour l'année 2006, au prix unitaire du repas de :
 - enfants de 4 à 6 ans : 395 F/CFP,
 - enfants de 7 à 12 ans : 428 F/CFP,
 - enfants de 12 à 16 ans : 469 F/CFP,
 - jeunes de 16 à 25 ans : 515 F/CFP,
 - équipe d'encadrement : 515 F/CFP.
- Par arrêté n° 2005/1588 du 20 décembre 2005, il a été autorisé la passation d'un marché de gré à gré avec la Société Pacifique Jardin Paysages pour l'aménagement d'une aire de jeux Aubertin/Calédonia Est, pour un montant de 9.714.505 F/CFP.
- Par arrêté n° 2005/1602 du 27 décembre 2005, il a été autorisé la passation d'un marché de gré à gré avec la Société MARCONNET pour la mise en place et l'exploitation de sanitaires publics, pour un montant de 9.427.205 F/CFP.

IV. - DECISIONS DE CONCLURE ET DE REVISER LE LOUAGE DE CHOSES POUR UNE DUREE N'EXCEDANT PAS DOUZE ANS (Article L 122-20 – alinéa 5)

- Par arrêté n° 2005/1317 du 11 octobre 2005, il a été autorisé la location à Madame Anita Liliane BOUACOU épouse ROBELIN du lot n° 6 des Jardins Familiaux de Normandie.
- Par arrêté n° 2005/1318 du 11 octobre 2005, il a été autorisé la location à Monsieur Miin ARSIMINE du lot n° 10 des Jardins Familiaux de Normandie.
- Par convention n° 2005/1333 du 18 octobre 2005, il a été autorisé la mise à disposition gratuite pour une période d'un an renouvelable par tacite reconduction, du 1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2006, d'une salle à la maison de quartier de Saint-Quentin située 5, rue Gustave Mouchet – Normandie, et d'une salle à la maison de quartier de Rivière Salée située 104, avenue Koenig, pour la mise en place d'un lieu d'écoute entre la Ville de Nouméa et la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale de la Province Sud.
- Par bail n° 2005/1375 du 4 novembre 2005, il a été autorisé la location, à titre précaire et révocable, à la SCI Magenta Plage, d'un terrain nu sis Vallée des Colons, d'une superficie de 9 ares 77 ca, pour une durée de 20 mois à compter du 1^{er} novembre 2005 jusqu'au 30 juin 2007 inclus, moyennant un loyer annuel de 49.950 F/CFP l'are.
- Par arrêté n° 2005/1376 du 4 novembre 2005, il a été autorisé la location à Madame Colette TCHILLET du lot n° 25 des Jardins Familiaux de Normandie.
- Par arrêté n° 2005/1377 du 4 novembre 2005, il a été autorisé la location à Madame Madeleine Thinga KAQEA épouse WAHICKO du lot n° 28 des Jardins Familiaux de Normandie.

- Par convention n° 2005/1406 du 8 novembre 2005, il a été autorisé la location, à titre précaire et révocable, à l'Agence de Développement de la Culture Kanak, d'un terrain nu sis rue des Accords de Matignon – Magenta, d'une superficie de 67 ares 93 ca, pour une durée de 12 ans à compter du 19 octobre 2005, moyennant une redevance annuelle de 1.000 F/CFP.
- Par arrêté n° 2005/1510 du 29 novembre 2005, il a été autorisé la location à Monsieur Jules GUYETTE du lot n° 19 des Jardins Familiaux de Normandie.
- Par arrêté n° 2005/1603 du 27 décembre 2005, il a été autorisé la location à Madame Madeleine Tila IMETO du lot n° 15 des Jardins Familiaux de Normandie.

**V. - DECISIONS DE PASSER DES CONTRATS D'ASSURANCE
(Article L 122-20 – alinéa 6)**

- Par arrêté n° 2005/1277 du 4 octobre 2005, il a été décidé de souscrire une police d'assurance Multirisques Expositions auprès de la compagnie d'assurance GENERALI pour couvrir les photographies du Musée de l'Histoire Maritime lors de l'exposition «Nouméa entre Terre et Mer» pour la période du 9 au 23 octobre 2005, pour un montant de 21.000 F/CFP.
- Par arrêté n° 2005/1278 du 4 octobre 2005, il a été décidé de souscrire une police d'assurance Multirisques Expositions auprès de la compagnie d'assurance GROUPAMA GAN pour couvrir les œuvres de l'exposition «Jules Verne» pour la période du 30 septembre 2005 au 24 octobre 2005, pour un montant de 35.174 F/CFP.
- Par arrêté n° 2005/1476 du 18 novembre 2005, il a été décidé de souscrire une police d'assurance Multirisques Expositions auprès de la compagnie d'assurance A.G.F. pour couvrir les objets de l'exposition «Rock» pour la période du 17 au 28 novembre 2005, pour un montant de 22.546 F/CFP.

**VI. - DECISIONS DE CREER DES REGIES COMPTABLES NECESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX
(Article L 122-20 – alinéa 7)**

- Par arrêté n° 2005/1334 du 18 octobre 2005, il a été décidé de clôturer une régie mixte d'avances et de recettes à l'Aquarium de la Ville de Nouméa à compter du 28 octobre 2005.
- Par arrêté n° 2005/1411 du 15 novembre 2005, il a été décidé d'abroger l'arrêté n° 2003/381 du 11 mars 2003 nommant un régisseur au sein de la régie d'avances du Service du Maire et du Protocole.
- Par arrêté n° 2005/1577 du 19 décembre 2005, il a été institué une régie de recettes prolongée au sein du Service des Finances pour l'encaissement et le recouvrement des produits provenant des redevances d'enlèvement des ordures ménagères (REOM).
- Par arrêté n° 2005/1578 du 19 décembre 2005, il a été décidé de nommer un préposé au sein de la régie de recettes prolongée du Service des Finances.

**VII. - DECISIONS DE PRONONCER LA DELIVRANCE DE CONCESSIONS DANS LES CIMETIERES
(Article L 122-20 – alinéa 8)**

- Arrêté n° 2005/1554 du 18 décembre 2005 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Jean-Claude COQ.
- Arrêté n° 2005/1555 du 18 décembre 2005 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Pierre HINA.
- Arrêté n° 2005/1556 du 18 décembre 2005 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Marie-Josée CHAPUIS.
- Arrêté n° 2005/1557 du 18 décembre 2005 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Charline TOKOTOKO.
- Arrêté n° 2005/1558 du 18 décembre 2005 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Vanessa HOKO.
- Arrêté n° 2005/1559 du 18 décembre 2005 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur et Madame José GUTIERREZ.
- Arrêté n° 2005/1560 du 18 décembre 2005 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur et Madame Penetiketo MOUGATOGA.
- Arrêté n° 2005/1561 du 18 décembre 2005 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Christophe DIANOUE.
- Arrêté n° 2005/1562 du 18 décembre 2005 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur John IHILY.
- Arrêté n° 2005/1563 du 18 décembre 2005 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Huguette CLAVEL.
- Arrêté n° 2005/1564 du 18 décembre 2005 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Edouard KOKOETHA.
- Arrêté n° 2005/1565 du 18 décembre 2005 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Yannick LAVIGNE.
- Arrêté n° 2005/1566 du 18 décembre 2005 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Kapielele FOLOKA.
- Arrêté n° 2005/1567 du 18 décembre 2005 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur René WANAXAENG.

**VIII. - DECISIONS D'ACCEPTER DES DONNS ET LEGS
(Article L 122-20 – alinéa 9)**

- Par arrêté n° 2005/1413 du 15 novembre 2005, il a été autorisé d'accepter des dons faits à la Ville de Nouméa par l'Association des Parents d'Elèves de l'école maternelle «Les Lys» et de fixer sa valeur comme suit :
- Jeu sur ressort Playspace : 130.000 F/CFP.

**IX. - DECISIONS D'ALIENER DE GRE A GRE DES BIENS MOBILIERS
(Article L 122-20 – alinéa 10)**

- Par arrêté n° 2005/1279 du 4 octobre 2005, il a été autorisé la cession par la Ville de Nouméa à la Société Anonyme MENARD Frères, d'un véhicule RENAULT SAFRANE, immatriculé 210.700 NC, pour la somme de 750.000 F/CFP.

- Par arrêté n° 2005/1589 du 22 décembre 2005, il a été autorisé la cession gratuite par la Ville de Nouméa au Syndicat Mixte «Aquarium de Nouméa et de la Province Sud» des véhicules et bateaux suivants :
 - Land Rover Defender P/U, immatriculé 182.518 NC,
 - Renault Kangoo, immatriculé 214.123 NC,
 - Peugeot Boxer plateau, immatriculé 259.297 NC,
 - Scooter MBK, immatriculé 956AE,
 - Bateau «Le Cériante II», immatriculé 24.167,
 - Bateau «Le Napoléon», immatriculé 33.428.
- Par arrêté n° 2005/1601 du 27 décembre 2005, il a été autorisé la cession par la Ville de Nouméa à l'école des sapeurs pompiers de Nouvelle-Calédonie du camion Renault, immatriculé 108.858 NC (grande échelle des pompiers de Nouméa), pour un franc symbolique.

X. - DECISIONS DE FIXER LES HONORAIRES DES AVOCATS, NOTAIRES, AVOUES, HUISSIERS DE JUSTICE ET EXPERTS ET D'INTENTER AU NOM DE LA COMMUNE LES ACTIONS EN JUSTICE
(Article L 122-20 – alinéas 11 & 15)

DECISIONS D'ESTER EN JUSTICE :

- Ville de Nouméa c/ Monsieur Jean-Pierre CHEVALIER
 (Dossier TANC n° 0500287-1)
 Le Maire a assuré la défense de la Commune dans l'affaire qui l'oppose à Monsieur Jean-Pierre CHEVALIER par mémoire en date du 3 novembre 2005 et s'est fait représenter par Mademoiselle Marie LEWENE à l'audience qui s'est tenue le 22 décembre 2005 devant le tribunal administratif de la Nouvelle-Calédonie.
- Ville de Nouméa c/ Monsieur Yan ELMOUR
 (Dossier TANC n° 0500282-1)
 Le Maire a assuré la défense de la Commune dans l'affaire qui l'oppose à Monsieur Yan ELMOUR par mémoire en date du 7 novembre 2005.
- Par arrêté n° 2005/1407 du 8 novembre 2005, il a été décidé de nommer Maître John LOUZIER, pour représenter la Commune dans l'affaire qui l'oppose à Monsieur Georges RONDEAU devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie.

PAIEMENT D'HONORAIRES :

- Par arrêté n° 2005/1280 du 6 octobre 2005, il a été autorisé le paiement d'honoraires, d'un montant de 12.480 F/CFP, à la SCP BURIGNAT-FANDOUX, pour une notification date d'expulsion dans l'affaire qui oppose la Ville de Nouméa à Monsieur Christian ETCHEBERTZ.
- Par arrêté n° 2005/1281 du 6 octobre 2005, il a été autorisé le paiement d'honoraires, d'un montant de 26.200 F/CFP, à la SCP BURIGNAT-FANDOUX, pour un procès-verbal de constat dans l'affaire qui oppose la Ville de Nouméa à Monsieur Victor CHRETIEN.

- Par arrêté n° 2005/1282 du 6 octobre 2005, il a été autorisé le paiement d'honoraires, d'un montant de 20.480 F/CFP à l'étude Louis SEGUIN, pour un procès-verbal de sommation interpellative contenant mise en demeure de restituer, transformé en procès-verbal de difficultés, dans le cadre de l'affaire qui oppose la Ville de Nouméa au Docteur Pierre BAQUE.
- Par arrêté n° 2005/1283 du 6 octobre 2005, il a été autorisé le paiement d'honoraires, d'un montant de 92.698 F/CFP à l'étude Louis SEGUIN, pour un procès-verbal de constat dans le cadre de l'affaire qui oppose la Ville de Nouméa au Docteur Pierre BAQUE.
- Par arrêté n° 2005/1284 du 6 octobre 2005, il a été autorisé le paiement d'honoraires, d'un montant de 208.000 F/CFP, à la SELARL REUTER-DE RAISSAC, en provision sur frais et honoraires, dans le cadre de l'affaire qui oppose la Ville de Nouméa à la SARL Jean CHEVAL.
- Par arrêté n° 2005/1353 du 21 octobre 2005, il a été autorisé le paiement d'honoraires, d'un montant de 88.500 F/CFP, à la SCP BURIGNAT-FANDOUX, pour un procès-verbal d'expulsion, dans l'affaire qui oppose la Ville de Nouméa à Monsieur Christian ETCHEBERTZ.
- Par arrêté n° 2005/1374 du 4 novembre 2005, il a été autorisé le paiement d'honoraires, d'un montant de 28.000 F/CFP, à la SELARL REUTER-DE RAISSAC, en frais et honoraires, dans le cadre de l'affaire qui oppose la Ville de Nouméa à Monsieur Jean-Jacques CADET.
- Par arrêté n° 2005/1412 du 15 novembre 2005, il a été autorisé le paiement d'honoraires, d'un montant de 185.840 F/CFP, à la SELARL REUTER-DE RAISSAC, en frais et honoraires pour une procédure de liquidation d'astreinte, dans le cadre de l'affaire qui oppose la Ville de Nouméa à Monsieur Georges BOUTEILLER.
- Par arrêté n° 2005/1511 du 29 novembre 2005, il a été autorisé le paiement d'honoraires, d'un montant de 274.000 F/CFP, à la SCP BURIGNAT-FANDOUX, pour un procès-verbal d'expulsion, le 4 novembre 2004, dans l'affaire qui oppose la Ville de Nouméa à Monsieur Georges BOUTEILLER.
- Par arrêté n° 2005/1512 du 29 novembre 2005, il a été autorisé le paiement d'honoraires, d'un montant de 26.460 F/CFP, à la SCP BURIGNAT-FANDOUX, pour un procès-verbal de constat, le 17 octobre 2005, dans l'affaire qui oppose la Ville de Nouméa à Monsieur Eric DUBAIN.
- Par arrêté n° 2005/1520 du 1^{er} décembre 2005, il a été autorisé le paiement d'honoraires, d'un montant de 312.000 F/CFP, à la SELARL REUTER-DE RAISSAC, en provision sur frais et honoraires pour une procédure devant la Cour d'Appel, dans l'affaire qui oppose la Ville de Nouméa au syndicat de copropriété Les Privilèges du Ouen-Toro.
- Par arrêté n° 2005/1600 du 27 décembre 2005, il a été autorisé le paiement d'honoraires, d'un montant de 20.000 F/CFP, à l'étude Louis SEGUIN, pour un procès-verbal en vue de constater que les ateliers municipaux situés à Doniambo face au piquet de grève paralysant la SLN étaient inaccessibles aux employés municipaux, le 2 décembre 2005, du fait de l'édification d'un barrage érigé par les gens du C.S.T.N.C.

XI - DECISIONS D'INSTRUIRE ET DE DELIVRER LES AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE ET DE LOTIR ET LES CERTIFICATS D'URBANISME ET D'EXERCER AU NOM DE LA COMMUNE LES DROITS DE PREEMPTION DEFINIS PAR LES REGLEMENTS D'URBANISME
(Article L 122-20 – alinéas 17 et 18)

- Arrêté n° 2005/1252 du 3 octobre 2005 portant modification de l'autorisation de construire n° 2005/893 du 5 juillet 2005 accordée à la SARL SAPECH.
- Arrêté n° 2005/1253 du 3 octobre 2005 portant modification de l'autorisation de construire n° 2005/894 du 5 juillet 2005 accordée à la SARL SAPECH.
- Arrêté n° 2005/1254 du 3 octobre 2005 accordant une autorisation de construire à la SEM AGGLO.
- Arrêté n° 2005/1255 du 3 octobre 2005 portant modification de l'autorisation de construire n° 2005/901 du 7 juillet 2005 accordée à la S.I.C. Nouvelle-Calédonie.
- Arrêté n° 2005/1256 du 3 octobre 2005 portant modification de l'autorisation de construire n° 2005/1124 du 31 août 2005 accordée à Monsieur et Madame Joël et Valérie ROUSSEAU.
- Arrêté n° 2005/1257 du 3 octobre 2005 accordant une autorisation de construire à la SCI KLYATE.
- Arrêté n° 2005/1258 du 3 octobre 2005 accordant une autorisation de construire à la SCI EL QUESTRO.
- Arrêté n° 2005/1259 du 3 octobre 2005 accordant une autorisation de construire aux SCI GTI et SCI ADVI.
- Arrêté n° 2005/1260 du 3 octobre 2005 accordant une autorisation de construire à la Direction de l'Enseignement Catholique «Section Immobilière».
- Arrêté n° 2005/1261 du 3 octobre 2005 accordant une autorisation de construire à la SEM VDE EXPRESS.
- Arrêté n° 2005/1262 du 3 octobre 2005 accordant une autorisation de division à Mademoiselle Nathalie GARRIDO, géomètre.
- Arrêté n° 2005/1263 du 3 octobre 2005 accordant une autorisation de division à Monsieur Philippe ANE, géomètre.
- Arrêté n° 2005/1264 du 3 octobre 2005 accordant une autorisation de détachements et rattachements de parcelles à Monsieur Bernard CRUTCHET, géomètre (parcelle 70 section Kaméré – Tindu).
- Arrêté n° 2005/1265 du 3 octobre 2005 accordant une autorisation de détachements et rattachements de parcelles à Monsieur Bernard CRUTCHET, géomètre (parcelle 71 section Kaméré – Tindu).
- Arrêté n° 2005/1266 du 3 octobre 2005 accordant une autorisation de détachements et rattachements de parcelles à Monsieur Bernard CRUTCHET, géomètre (parcelle 72 section Kaméré – Tindu).
- Arrêté n° 2005/1267 du 3 octobre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Guillaume DARMIZIN.
- Arrêté n° 2005/1268 du 3 octobre 2005 accordant une autorisation de construire à la SCI SCHOEN.
- Arrêté n° 2005/1269 du 3 octobre 2005 accordant une autorisation de construire à la Direction de l'Équipement de la Province Sud (réaménagement de salles de classe et réalisation d'un escalier au Collège Baudoux).
- Arrêté n° 2005/1270 du 3 octobre 2005 accordant une autorisation de construire à la SCI FOCH.
- Arrêté n° 2005/1271 du 3 octobre 2005 accordant une autorisation de construire à Madame Danielle DESTREZ.

- Arrêté n° 2005/1272 du 3 octobre 2005 accordant une autorisation de construire à la Direction de l'Équipement de la Province Sud (restructuration et création de salles de classe et mise en place d'une salle de classe provisoire au Collège Baudoux).
- Arrêté n° 2005/1273 du 3 octobre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Louis-Frédéric CUER.
- Arrêté n° 2005/1274 du 3 octobre 2005 portant refus de l'autorisation de construire à la SCI ERISA.
- Arrêté n° 2005/1275 du 4 octobre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Bertrand VIDEAULT et Madame Karine OXFORD.
- Arrêté n° 2005/1276 du 4 octobre 2005 portant transfert de l'autorisation de construire n° 2004/926 du 2 juillet 2004 de la SARL PROMOBAT DEVELOPPEMENT à la SARL PROMOBAT DEVELOPPEMENT et la SCI LE DOMAINE DE NORMANDIE.
- Arrêté n° 2005/1285 du 6 octobre 2005 accordant une autorisation de construire à la Société Minière Georges MONTAGNAT SARL.
- Arrêté n° 2005/1286 du 6 octobre 2005 accordant une autorisation de construire à la SCI MOCA.
- Arrêté n° 2005/1287 du 6 octobre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Pierre MITTON.
- Arrêté n° 2005/1288 du 6 octobre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Henri DAVID.
- Arrêté n° 2005/1289 du 6 octobre 2005 accordant une autorisation de construire à la B.C.I.
- Arrêté n° 2005/1290 du 6 octobre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Patrice MARTINEZ.
- Arrêté n° 2005/1291 du 6 octobre 2005 accordant une autorisation de construire à la SCI CONDOYO.
- Arrêté n° 2005/1292 du 6 octobre 2005 portant refus de l'autorisation de construire à Monsieur Didier LARCHER.
- Arrêté n° 2005/1315 du 7 octobre 2005 accordant une autorisation de construire à la SARL P.C.S.
- Arrêté n° 2005/1319 du 11 octobre 2005 portant refus de l'autorisation de construire à la Société PROMOBAT DEVELOPPEMENT SARL.
- Arrêté n° 2005/1321 du 13 octobre 2005 accordant une autorisation de détachements et rattachements de parcelles à Monsieur Bernard CRUTCHET, géomètre.
- Arrêté n° 2005/1322 du 13 octobre 2005 portant modification de l'autorisation de construire n° 2003/1728 du 12 décembre 2003 accordée à la SCI BARACUDA.
- Arrêté n° 2005/1323 du 17 octobre 2005 accordant une autorisation de lotir à la S.I.C.
- Arrêté n° 2005/1324 du 17 octobre 2005 portant transfert de l'autorisation de construire n° 2004/612 du 29 avril 2004 de Monsieur Lionel CORLOUER à Monsieur Richard PINPIN et Madame Jocelyne FAIVRE.
- Arrêté n° 2005/1325 du 17 octobre 2005 accordant une autorisation de détachement et rattachement de parcelle à Monsieur Bernard CRUTCHET, géomètre.
- Arrêté n° 2005/1326 du 17 octobre 2005 accordant une autorisation de construire à Madame THI HUE NGUYEN.
- Arrêté n° 2005/1327 du 17 octobre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Hilarion PALAOU.
- Arrêté n° 2005/1328 du 17 octobre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Fabrice MOISSON.
- Arrêté n° 2005/1329 du 17 octobre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Rémi DODEMONT.

- Arrêté n° 2005/1330 du 17 octobre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Yann Henri CWAJGENBAUM.
- Arrêté n° 2005/1331 du 17 octobre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Michel PIERRE.
- Arrêté n° 2005/1332 du 17 octobre 2005 accordant une autorisation de construire au Port Autonome de Nouvelle-Calédonie.
- Arrêté n° 2005/1337 du 17 octobre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur et Madame Jacques et Catherine DETRY.
- Arrêté n° 2005/1338 du 19 octobre 2005 accordant une autorisation de division à Monsieur Michel RUYER, géomètre.
- Arrêté n° 2005/1339 du 19 octobre 2005 portant transfert de l'autorisation de construire n° 2005/1022 du 2 août 2005 de la SCI JEANDOT FRERES à la Société NOUMEA ROTATIVE SARL.
- Arrêté n° 2005/1340 du 19 octobre 2005 modifiant l'arrêté n° 2005/1285 du 6 octobre 2005 portant autorisation de construire à la Société Minière Georges MONTAGNAT.
- Arrêté n° 2005/1341 du 19 octobre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Eric FOURNIER.
- Arrêté n° 2005/1342 du 19 octobre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Laurent JEANDOT.
- Arrêté n° 2005/1343 du 20 octobre 2005 accordant une autorisation de construire à la SARL ESABELA.
- Arrêté n° 2005/1344 du 20 octobre 2005 accordant une autorisation de construire à la SCI LES SABLETTES.
- Arrêté n° 2005/1345 du 20 octobre 2005 accordant une autorisation de construire à la SCI PACTEC.
- Arrêté n° 2005/1346 du 20 octobre 2005 accordant une autorisation de construire à la SCI SUD PACIFIC pour l'INDUSTRIE ET LE COMMERCE.
- Arrêté n° 2005/1347 du 20 octobre 2005 accordant une autorisation de construire à Madame Andrée DEVILLERS.
- Arrêté n° 2005/1348 du 20 octobre 2005 portant modification de l'autorisation de construire n° 2003/185 du 28 janvier 2003 accordée à la SARL PROFIL et autorisant la reprise des travaux de peinture.
- Arrêté n° 2005/1349 du 20 octobre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Christian SAHARIE.
- Arrêté n° 2005/1350 du 20 octobre 2005 portant refus de l'autorisation de construire à Monsieur Pierre CHANLOUP.
- Arrêté n° 2005/1351 du 20 octobre 2005 portant refus de l'autorisation de construire à Monsieur Claude VAN ROYEN.
- Arrêté n° 2005/1352 du 20 octobre 2005 portant refus de l'autorisation de construire à la SNC UNIVERSAL ASIA.
- Arrêté n° 2005/1354 du 24 octobre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Steeve CHEVAL.
- Arrêté n° 2005/1355 du 25 octobre 2005 accordant une autorisation de division à Monsieur Patrice CAPESIUS, géomètre.
- Arrêté n° 2005/1356 du 25 octobre 2005 accordant une autorisation de division à Monsieur Georges VAUTRIN, géomètre.
- Arrêté n° 2005/1357 du 25 octobre 2005 portant prorogation de l'autorisation de construire n° 2003/1120 du 26 août 2003 accordée au Consulat Général d'Indonésie.
- Arrêté n° 2005/1358 du 25 octobre 2005 accordant une autorisation de construire à la SARL SANTAL.
- Arrêté n° 2005/1359 du 25 octobre 2005 accordant une autorisation de construire à Madame Marie-Claude FIORI.
- Arrêté n° 2005/1360 du 25 octobre 2005 portant refus de l'autorisation de construire à BLUE DOLPHIN SARL.
- Arrêté n° 2005/1361 du 25 octobre 2005 portant refus de l'autorisation de construire à la SCI DRAGON ROUGE.

- Arrêté n° 2005/1362 du 26 octobre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Jean-Luc TYMEN.
- Arrêté n° 2005/1363 du 26 octobre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur et Madame Luc et Térésa TIMONNIER.
- Arrêté n° 2005/1364 du 26 octobre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Yves SAINT-MARC et Madame Marie-Claude KOLLEN.
- Arrêté n° 2005/1365 du 26 octobre 2005 portant refus de l'autorisation de construire à Monsieur Jacques TRIGALLEAU.
- Arrêté n° 2005/1366 du 26 octobre 2005 portant refus de l'autorisation de construire à Monsieur Haron Georges DOELBARI.
- Arrêté n° 2005/1367 du 26 octobre 2005 accordant une autorisation de détachement et rattachement à Monsieur Georges VAUTRIN, géomètre.
- Arrêté n° 2005/1368 du 26 octobre 2005 accordant la vente par anticipation des lots du lotissement dénommé «Les Dattiers» sis à Normandie – Commune de Nouméa.
- Arrêté n° 2005/1369 du 26 octobre 2005 accordant une autorisation de division de lot à Mademoiselle Nathalie GARRIDO, géomètre.
- Arrêté n° 2005/1370 du 26 octobre 2005 portant transfert de l'autorisation de construire n° 2005/457 du 7 avril 2005 de Monsieur et Madame Georges et Michèle CHABAUD à la SCI HANAKO.
- Arrêté n° 2005/1371 du 2 novembre 2005 portant modification de l'autorisation de construire n° 2005/752 du 14 juin 2005 accordée à la SPI DEVELOPPEMENT.
- Arrêté n° 2005/1372 du 2 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à la SCI PEARL.
- Arrêté n° 2005/1373 du 3 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à la SARL BEKATI.
- Arrêté n° 2005/1378 du 4 novembre 2005 accordant une autorisation de division à Monsieur Michel GRAND, géomètre.
- Arrêté n° 2005/1379 du 4 novembre 2005 portant prorogation de l'autorisation de construire n° 2003/1484 du 4 novembre 2003 accordée à la SARL SOCARESORT.
- Arrêté n° 2005/1380 du 4 novembre 2005 portant modification de l'autorisation de construire n° 2004/586 du 27 avril 2004 accordée à Monsieur N'GUYEN TRUNG HAI.
- Arrêté n° 2005/1381 du 4 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Michel ALART et Madame Anne WIRBEL.
- Arrêté n° 2005/1382 du 4 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à la SCI ZID MG2.
- Arrêté n° 2005/1383 du 4 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à l'O.C.E.F.
- Arrêté n° 2005/1384 du 4 novembre 2005 accordant une autorisation de construire au Club Equestre l'Etrier de Nouméa.
- Arrêté n° 2005/1385 du 4 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Louis GINESTAR.
- Arrêté n° 2005/1386 du 4 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Stephen BATTAGALIA.
- Arrêté n° 2005/1387 du 4 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Jean-Yves BUI.
- Arrêté n° 2005/1388 du 4 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Yann CHERRI.
- Arrêté n° 2005/1389 du 4 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Joseph WAIKEDRE.
- Arrêté n° 2005/1390 du 4 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur et Madame Alain et Christine MARTINEZ.
- Arrêté n° 2005/1391 du 4 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur et Madame Serge et Chrystel INIZAN.

- Arrêté n° 2005/1392 du 4 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à la SCI LA SEVILLANA.
- Arrêté n° 2005/1393 du 4 novembre 2005 portant transfert de l'autorisation de construire n° 2005/685 du 24 mai 2005 du Fonds Social de l'Habitat à la SCI KHAT.
- Arrêté n° 2005/1394 du 4 novembre 2005 portant modification de l'autorisation de construire n° 2001/65 du 15 janvier 2001 accordée à la SARL SMDP.
- Arrêté n° 2005/1395 du 4 novembre 2005 portant refus de l'autorisation de construire au Cercle Nautique Calédonien.
- Arrêté n° 2005/1396 du 4 novembre 2005 portant refus de l'autorisation de construire à Madame Sophie POUYOT.
- Arrêté n° 2005/1397 du 4 novembre 2005 portant refus de l'autorisation de construire au Syndic de Copropriété Résidence Rivière.
- Arrêté n° 2005/1398 du 7 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Moïse CLOBER.
- Arrêté n° 2005/1399 du 7 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Jean-Marc MOULEDOUS.
- Arrêté n° 2005/1400 du 7 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à l'O.P.T.
- Arrêté n° 2005/1401 du 7 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à la C.C.I.
- Arrêté n° 2005/1402 du 7 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à la SCI NOUVELLE RESIDENCE SCARLETT.
- Arrêté n° 2005/1403 du 7 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à la S.I.C. «Le Parc de la Mangrove».
- Arrêté n° 2005/1404 du 7 novembre 2005 portant refus de l'autorisation de construire à METEO France.
- Arrêté n° 2005/1405 du 7 novembre 2005 portant refus de l'autorisation de construire à Monsieur Jerry MARTIN.
- Arrêté n° 2005/1408 du 9 novembre 2005 accordant une autorisation de division à Messieurs Jean-Loup LECLERCQ et Laurent FOULONNEAU, géomètres.
- Arrêté n° 2005/1409 du 9 novembre 2005 portant refus de l'autorisation de construire à Monsieur Bernard QUINNE.
- Arrêté n° 2005/1410 du 9 novembre 2005 portant refus de l'autorisation de construire à KALINOWSKI PROMOTIONS.
- Arrêté n° 2005/1414 du 15 novembre 2005 portant modification de l'autorisation de construire n° 2004/580 du 27 avril 2004 accordée à Monsieur Edouard PERAULT.
- Arrêté n° 2005/1415 du 15 novembre 2005 portant modification de l'autorisation de construire n° 2004/1204 du 2 septembre 2004 accordée à Monsieur Michel OEDI.
- Arrêté n° 2005/1416 du 15 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à la S.I.C.
- Arrêté n° 2005/1417 du 15 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à la Société JOHNSTON S.A.
- Arrêté n° 2005/1418 du 15 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Frédéric LAFLEUR.
- Arrêté n° 2005/1419 du 15 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à la SARL TRIUM.
- Arrêté n° 2005/1420 du 15 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Vincent SILVE.
- Arrêté n° 2005/1421 du 15 novembre 2005 portant refus de l'autorisation de construire à Monsieur et Madame Jan Yannick et Cynthia et Monsieur et Madame Guillaume et Yolande VENDEGOU.
- Arrêté n° 2005/1422 du 17 novembre 2005 portant modification de l'autorisation de construire n° 2004/960 du 20 juillet 2004 accordée à la Mairie de Nouméa.

- Arrêté n° 2005/1423 du 17 novembre 2005 portant transfert de l'autorisation de construire n° 2004/925 du 2 juillet 2004 de la SCI MICROS à Monsieur et Madame Michel SOULARD.
- Arrêté n° 2005/1424 du 17 novembre 2005 portant transfert de l'autorisation de construire n° 2005/744 du 9 juin 2005 de la SDP SARL à la SCI BLUE NOTE.
- Arrêté n° 2005/1425 du 17 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à la S.P.P.A. SARL.
- Arrêté n° 2005/1426 du 17 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Jean-Philippe FRIMIGACCI.
- Arrêté n° 2005/1427 du 17 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Joan MONNE.
- Arrêté n° 2005/1428 du 17 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à la Société Générale Calédonienne de Banque.
- Arrêté n° 2005/1429 du 17 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à la S.D.P.S./SA.
- Arrêté n° 2005/1430 du 17 novembre 2005 portant transfert de l'autorisation de construire n° 2005/1359 du 25 octobre 2005 de Madame Marie-Claude FIORI née DELBOR à Monsieur Jean-René FIORI.
- Arrêté n° 2005/1477 du 21 novembre 2005 portant modification de l'autorisation de construire n° 2004/1494 du 2 novembre 2004 accordée à Monsieur et Madame TRAN BA VUONG KIM.
- Arrêté n° 2005/1478 du 21 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à la SCI KALINOWSKI PROMOTIONS.
- Arrêté n° 2005/1479 du 21 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à la Société TRILOGIC.
- Arrêté n° 2005/1480 du 21 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à la SEIGNEURIE PACIFIQUE.
- Arrêté n° 2005/1481 du 21 novembre 2005 portant modification de l'autorisation de construire n° 2005/1287 du 6 octobre 2005 accordée à Monsieur Pierre MITTON et transfert de l'autorisation de construire à la SCI LES MOUSQUETAIRES.
- Arrêté n° 2005/1482 du 21 novembre 2005 portant refus de l'autorisation de construire à Monsieur Noël PASSA.
- Arrêté n° 2005/1483 du 24 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Mickaële TAKANIKO.
- Arrêté n° 2005/1484 du 24 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur David GRAND.
- Arrêté n° 2005/1485 du 24 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Jean-Patrick GAHETAU.
- Arrêté n° 2005/1486 du 24 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Petelo GUTUTAUAVA.
- Arrêté n° 2005/1487 du 24 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Alain VIVIANI.
- Arrêté n° 2005/1489 du 28 novembre 2005 portant modification de l'autorisation de construire n° 2004/370 du 23 mars 2004 accordée à Madame Sandrine CANALDO.
- Arrêté n° 2005/1490 du 28 novembre 2005 portant modification de l'autorisation de construire n° 2004/621 du 4 mai 2004 accordée à Monsieur Jean-Pierre HUVON et transfert de l'autorisation de construire à la SCI SWEET HOME.
- Arrêté n° 2005/1491 du 28 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à la SOCALMO SARL.
- Arrêté n° 2005/1492 du 28 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à la S.I.C.
- Arrêté n° 2005/1493 du 28 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à la Province des Iles Loyautés.
- Arrêté n° 2005/1494 du 28 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à Madame Nadège MARQUIER.

- Arrêté n° 2005/1495 du 28 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Yune-Chao CHAN.
- Arrêté n° 2005/1496 du 28 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Patrick ASSEN-AIDA.
- Arrêté n° 2005/1497 du 28 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Guy BLOC.
- Arrêté n° 2005/1498 du 28 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à la SARL SGHT.
- Arrêté n° 2005/1499 du 28 novembre 2005 accordant une autorisation de construire au GIE GESTION GROUPAMA GAN PACIFIC IARD.
- Arrêté n° 2005/1500 du 28 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à la SCI JEV.
- Arrêté n° 2005/1501 du 28 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Alain BUTSCHER.
- Arrêté n° 2005/1502 du 28 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Josué PHADEL-ALI.
- Arrêté n° 2005/1503 du 28 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à la SARL PHOTEX.
- Arrêté n° 2005/1504 du 28 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Werner STERGIOS.
- Arrêté n° 2005/1505 du 28 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à la Coopérative Centrale Agricole.
- Arrêté n° 2005/1506 du 28 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Léon MARA.
- Arrêté n° 2005/1507 du 28 novembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Didier CAZERES.
- Arrêté n° 2005/1508 du 28 novembre 2005 portant modification de l'autorisation de construire n° 2001/1681 du 13 décembre 2001 accordée à Monsieur Nicolas PONS.
- Arrêté n° 2005/1509 du 28 novembre 2005 portant refus de l'autorisation de construire à la SPI DEVELOPPEMENT SARL.
- Arrêté n° 2005/1513 du 30 novembre 2005 portant transfert de l'autorisation de construire n° 2004/425 du 25 mars 2004 du Fonds Social de l'Habitat à la SCI KB.
- Arrêté n° 2005/1514 du 30 novembre 2005 portant transfert de l'autorisation de construire n° 2004/364 du 23 mars 2004 du Fonds Social de l'Habitat à la SCI KB.
- Arrêté n° 2005/1515 du 30 novembre 2005 portant transfert de l'autorisation de construire n° 2004/362 du 23 mars 2004 du Fonds Social de l'Habitat à la SCI KB.
- Arrêté n° 2005/1516 du 30 novembre 2005 portant transfert de l'autorisation de construire n° 2004/361 du 23 mars 2004 du Fonds Social de l'Habitat à la SCI KB.
- Arrêté n° 2005/1517 du 30 novembre 2005 portant transfert de l'autorisation de construire n° 2004/363 du 23 mars 2004 du Fonds Social de l'Habitat à la SCI KB.
- Arrêté n° 2005/1518 du 30 novembre 2005 portant transfert de l'autorisation de construire n° 2004/360 du 23 mars 2004 du Fonds Social de l'Habitat à la SCI KB.
- Arrêté n° 2005/1519 du 30 novembre 2005 portant transfert de l'autorisation de construire n° 2004/426 du 25 mars 2004 du Fonds Social de l'Habitat à la SCI KB.
- Arrêté n° 2005/1521 du 1^{er} décembre 2005 portant modification de l'autorisation de construire n° 2003/970 du 22 juillet 2003 accordée à Madame Bernadette KELETAONA-TANIFATEA.
- Arrêté n° 2005/1522 du 1^{er} décembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Jean-Christophe VIVIER et Madame France REGNIER.

- Arrêté n° 2005/1523 du 1er décembre 2005 accordant une autorisation de construire à la Banque de Nouvelle-Calédonie.
- Arrêté n° 2005/1524 du 1er décembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Alain RENARD.
- Arrêté n° 2005/1525 du 1er décembre 2005 accordant une autorisation de construire à Pierre-Henri LEQUES.
- Arrêté n° 2005/1526 du 2 décembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Marc ESCUDERO.
- Arrêté n° 2005/1527 du 5 décembre 2005 portant modification de l'autorisation de construire n° 2004/977 du 22 juillet 2004 accordée à Monsieur Gino BOMBA.
- Arrêté n° 2005/1528 du 5 décembre 2005 portant modification de l'autorisation de construire n° 2005/1478 du 21 novembre 2005 accordée à la SCI KALINOWSKI PROMOTIONS.
- Arrêté n° 2005/1529 du 5 décembre 2005 accordant une autorisation de construire à la SCI OCEAM.
- Arrêté n° 2005/1530 du 6 décembre 2005 portant refus de l'autorisation de construire à Madame Tiaré LEGOFF et Monsieur Serge CAMBON.
- Arrêté n° 2005/1533 du 6 décembre 2005 accordant une autorisation de détachement et regroupement de parcelles à Monsieur Laurent VAUTRIN, géomètre.
- Arrêté n° 2005/1534 du 6 décembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Jean-Paul ROBELIN et Madame Maruia FREMINET.
- Arrêté n° 2005/1535 du 6 décembre 2005 accordant une autorisation de construire à la Société Océanienne de Promotion et de Développement «SARL SOPRODEV».
- Arrêté n° 2005/1536 du 6 décembre 2005 accordant une autorisation de construire à la Société Océanienne de Promotion et de Développement «SARL SOPRODEV».
- Arrêté n° 2005/1537 du 7 décembre 2005 portant prorogation de l'autorisation de construire n° 2003/1486 du 12 novembre 2003 accordée à la SARL APPARTELS PORT UEMO.
- Arrêté n° 2005/1538 du 7 décembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Michel BUI.
- Arrêté n° 2005/1539 du 7 décembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Cyril CHEVALIER et Madame Sabrina VIRLY.
- Arrêté n° 2005/1541 du 8 décembre 2005 portant transfert de l'autorisation de construire n° 2004/1347 du 12 octobre 2004 de Monsieur Jean OCTAVE à la SCIA VERONIQUE.
- Arrêté n° 2005/1542 du 8 décembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur José APARISI.
- Arrêté n° 2005/1543 du 8 décembre 2005 accordant une autorisation de construire à la SCI RINO.
- Arrêté n° 2005/1544 du 8 décembre 2005 accordant une autorisation de construire à l'Immobilière du Sud.
- Arrêté n° 2005/1545 du 8 décembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur THE DIEP NGUYEN.
- Arrêté n° 2005/1546 du 8 décembre 2005 accordant une autorisation de construire au CHS Albert BOUSQUET.
- Arrêté n° 2005/1547 du 8 décembre 2005 accordant une autorisation de construire à SUNSET LOCATION.
- Arrêté n° 2005/1549 du 9 décembre 2005 portant transfert de l'autorisation de construire n° 2005/143 du 17 février 2005 de la SCI LES 4 C aux SCI BM, SCI DU MONUMENT et SCI DE LA BUTTE CLEMENCEAU.
- Arrêté n° 2005/1550 du 12 décembre 2005 portant transfert de l'autorisation de construire n° 2003/1741 du 16 décembre 2003 de la SCI M'BOUR à Monsieur Philippe RENAULT.

- Arrêté n° 2005/1551 du 12 décembre 2005 portant modification de l'autorisation de construire n° 2004/1241 du 16 septembre 2004 accordée à la Mairie de Nouméa.
- Arrêté n° 2005/1552 du 12 décembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Stanley CANALDO.
- Arrêté n° 2005/1553 du 12 décembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Michel MASSAT.
- Arrêté n° 2005/1568 du 13 décembre 2005 portant transfert de l'autorisation de construire n° 2005/110 du 1^{er} février 2005 de la SARL MEA à la SCI OF.
- Arrêté n° 2005/1569 du 13 décembre 2005 portant modification de l'autorisation de construire n° 2005/919 du 13 juillet 2005 accordée à Monsieur Pierre LUVANT et Madame PHAM THANH THUY.
- Arrêté n° 2005/1570 du 13 décembre 2005 accordant une autorisation de construire à la FITT SARL.
- Arrêté n° 2005/1571 du 13 décembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Michel MARIETTE.
- Arrêté n° 2005/1575 du 15 décembre 2005 accordant une autorisation de division à Mademoiselle Nathalie GARRIDO, géomètre.
- Arrêté n° 2005/1579 du 19 décembre 2005 accordant une autorisation de détachement et rattachement de parcelle à Monsieur Philippe ANE, géomètre.
- Arrêté n° 2005/1580 du 19 décembre 2005 accordant une autorisation de construire à la SECAL.
- Arrêté n° 2005/1581 du 19 décembre 2005 portant modification de l'autorisation de construire n° 2005/887 du 1^{er} juillet 2005 accordée à la SARL HORTENSIA.
- Arrêté n° 2005/1582 du 19 décembre 2005 portant modification de l'autorisation de construire n° 2005/1005 du 28 juillet 2005 accordée à Madame Juliette TRAN VAN HOANG.
- Arrêté n° 2005/1583 du 19 décembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur et Madame Laurent GARCON.
- Arrêté n° 2005/1584 du 19 décembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Yves DOUSSY.
- Arrêté n° 2005/1585 du 19 décembre 2005 accordant une autorisation de construire à la SARL COLAS NOUVELLE-CALEDONIE.
- Arrêté n° 2005/1586 du 19 décembre 2005 accordant une autorisation de construire à Madame Catherine VONCINA.
- Arrêté n° 2005/1587 du 19 décembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Jean-Pierre TILLIER.
- Arrêté n° 2005/1590 du 22 décembre 2005 accordant une autorisation de construire à Madame Marianne HOANG.
- Arrêté n° 2005/1591 du 22 décembre 2005 accordant une autorisation de construire à la SCI BODY RACING.
- Arrêté n° 2005/1592 du 22 décembre 2005 accordant une autorisation de construire à Madame Agnès BAILLY épouse BERNARD.
- Arrêté n° 2005/1593 du 22 décembre 2005 accordant une autorisation de construire à la SCI CARO-CHRISTO.
- Arrêté n° 2005/1594 du 22 décembre 2005 accordant une autorisation de construire à IFC DEMOS.
- Arrêté n° 2005/1595 du 22 décembre 2005 portant transfert de l'autorisation de construire n° 2003/1102 du 21 août 2003 de la SCI LE CENTRE à la SARL LE CENTRE.
- Arrêté n° 2005/1596 du 26 décembre 2005 portant autorisation de la reprise des travaux à la SCI BEVERLY.
- Arrêté n° 2005/1597 du 26 décembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Franck KAKOU.

- Arrêté n° 2005/1598 du 26 décembre 2005 portant modification de l'autorisation de construire n° 2004/1360 du 19 octobre 2004 accordée à Monsieur Gaëtan CHEDORGE et Madame Michèle POMINA.
- Arrêté n° 2005/1599 du 26 décembre 2005 portant refus de l'autorisation de construire à la Société SHELL PACIFIQUE.
- Arrêté n° 2005/1604 du 27 décembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Emmanuel PEROT.
- Arrêté n° 2005/1605 du 27 décembre 2005 accordant une autorisation de construire à la SCI ERN.
- Arrêté n° 2005/1606 du 27 décembre 2005 accordant une autorisation de construire à Madame Sabrina HONORAT.
- Arrêté n° 2005/1607 du 27 décembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Jerry MARTIN.
- Arrêté n° 2005/1608 du 28 décembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Jean-Pierre COURTOT.
- Arrêté n° 2005/1609 du 28 décembre 2005 accordant une autorisation de construire à Madame Dominique LEMOINE.
- Arrêté n° 2005/1610 du 28 décembre 2005 accordant une autorisation de construire à ALTHYS.
- Arrêté n° 2005/1611 du 28 décembre 2005 accordant une autorisation de construire à Madame Béatrice PHEBADE.
- Arrêté n° 2005/1612 du 28 décembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur et Madame Didier et Dominique LEMAITRE.
- Arrêté n° 2005/1613 du 28 décembre 2005 accordant une autorisation de construire à la SARL LE MILLESIME.
- Arrêté n° 2005/1614 du 28 décembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur Philippe REUTER.
- Arrêté n° 2005/1615 du 28 décembre 2005 accordant une autorisation de construire à la SARL PHALCO.
- Arrêté n° 2005/1616 du 28 décembre 2005 accordant une autorisation de construire à Monsieur et Madame Yannick et Cynthia JAN et Monsieur et Madame Guillaume et Yolande VENDEGOU.

Il est rappelé que tous les arrêtés ci-dessus mentionnés sont publiés au registre des délibérations et accessibles à toute personne qui en fait la demande.

Nouméa, le 1^{er} mars 2006

Le Maire,